

DEUX PERSONNES INCULPÉES D'ESPIONNAGE CONTRE LE FABRICANT DE SYSTÈMES ANTI-DRONES MYDEFENCE AU DANEMARK

Le 19 octobre 2026, la police danoise a interpellé deux ressortissants ukrainiens de 18 et 21 ans à Nørresundby, dans le Jutland du Nord. Le 20 octobre, un tribunal d'Aalborg a examiné les chefs d'espionnage retenus contre eux au titre de l'article 108 du code pénal danois : ils auraient photographié, avec un ou plusieurs complices, les locaux de MyDefence, fabricant de systèmes anti-drones qui fournit les forces ukrainiennes, et envoyé les images via Telegram. Les deux hommes nient les faits. Le tribunal ne les a pas placés en détention provisoire mais a autorisé la police à les retenir trois jours de plus ; l'audience s'est tenue à huis clos.

UKRAINE EVIDENCE HUB
AU-DELÀ DE L'UKRAINE
AU 21 OCT. 2026

DEGRÉ DE PREUVE

MIS EN ACCUSATION

Des suspects ont été inculpés et l'implication russe est alléguée par le parquet ; aucun jugement n'a encore été rendu et la présomption d'innocence s'applique.

QUI L'A ÉTABLI

Le parquet a déclaré au tribunal d'Aalborg soupçonner l'implication d'un service de renseignement russe, sans le nommer (selon Brussels Signal, 21 oct. 2026). Aucune attribution publique par le gouvernement danois ou les services de sécurité au 21 oct.

DERNIÈRES NOUVELLES

Inculpés le 20 octobre 2026 ; les prévenus nient les faits. Les accusations n'ont pas été établies par un tribunal.

LIEN AVEC LA GUERRE CONTRE L'UKRAINE

MyDefence fournit depuis plusieurs années des équipements anti-drones aux forces ukrainiennes.

SOURCES

 **Brussels Signal – Denmark charges two Ukrainians over alleged spying on anti-drone firm** · 2026-10-21
<https://brusselssignal.eu/2026/10/denmark-charges-two-ukrainians-over-alleged-spying-on-anti-drone-firm/>

CE QUE NOUS DEMANDONS DES ÉTATS MEMBRES

- Traiter le sabotage sur votre territoire comme faisant partie de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et ceux qui la soutiennent.
- Partager les preuves par-delà les frontières ; soutenir Eurojust et les équipes communes d'enquête.
- Sanctionner les unités du GRU et les recruteurs à l'origine des opérations.

Le statut suit quatre degrés de preuve : décision de justice · attribution officielle · mis en accusation · soupçonné (les cas soupçonnés ne figurent que sur la page en ligne). Niveau A = juridictions, organes de l'ONU, organisations internationales · B = gouvernements, parquets · C = médias et enquêteurs. Rectificatifs : evidence@ukraine-evidence.org



page en ligne ·
rectificatifs